

Responsable des relations internationales **Gülgün Alpan**

Contact : Nadia Dehemchi gi.depart-etranger@grenoble-inp.fr

à: THIBAUT MULLER

Grenoble, le 27 juillet 2022

Le jury de 2^{ème} année réuni le 12 juillet 2022 a accepté votre demande de départ pour études pendant l'année académique 2022-2023 selon les conditions ci-dessous :

☐ Université d'accueil : **Tampere university of technology** Pays : **Finlande**

□ Dates de séjour : **Du 22-08-2022 au 22-12-2022**

□ Nature de l'échange : **S9 envoi 1 sem.**

En ce qui concerne votre Projet de Fin d'études, je vous en rappelle les conditions :

□ Durée : **5/6 mois**

□ Période prévue : Janvier 2023 à Mai/Juin 2023

□ Soutenance : Soutenance en Juin 2023

☐ Session de diplôme conseillée : session de Juillet 2023

Soutenance stage IA:

Vous devez respecter les consignes transmises par la cellule relations entreprises. Vous avez déjà été informé par Frédérique Chretiennot de l'organisation des soutenances des stages IA. Pour toute question concernant la soutenance vous devez contacter Frédérique Chretiennot (gi.entreprises@grenoble-inp.fr).

Programme de cours :

Si vous devez modifier votre programme de cours une fois sur place, vous devrez obligatoirement soumettre au plus vite votre nouveau choix à votre professeur référent pour validation, faute de quoi, les crédits nécessaires pour valider votre période d'études ne seront pas acceptés.

Le nombre d'ECTS à valider pour un semestre en Europe est de 30 crédits ECTS dont 27 crédits ECTS de cours scientifiques obligatoires et 3 crédits ECTS de cours de langue maximum.

Rattrapage :

Si vous ne validez pas un cours vous devez nous en informer au plus vite et prévoir votre rattrapage dans l'université d'accueil avant la fin de votre séjour. Veuillez nous contacter immédiatement si un problème de rattrapage se pose.

Résultats :

Vous devrez transmettre dès que possible à Nadia Dehemchi vos notes obtenues dans l'université d'accueil et l'informer de la date à laquelle vous serez en mesure d'envoyer le relevé de notes officiel à l'école.

Réinscription à GI:

Dans tous les cas vous demeurez étudiant de Grenoble INP – Génie industriel et vous devez vous réinscrire et payer les frais d'inscription à GI pour 2022-23.

Consignes à suivre pour la validation du séjour :

Continuer à consulter très régulièrement votre messagerie école. Nous vous rappelons que vous restez étudiant à l'école et que des échanges peuvent être nécessaires pendant votre séjour à l'étranger.

NB: vous vous engagez à renseigner la base élèves aux différentes étapes de votre séjour.

En vous souhaitant un excellent séjour, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nadia Dehemchi





?-----

COUPON A DEPOSER SUR LA BASE ELEVES AVANT LE 31 JUILLET 2022

NB : Envoyer un email à gi.depart-etranger@grenoble-inp.org pour confirmer le dépôt du document

Nom: MULLER Prénom: THIBAUT

Départ pour études à l'étranger en 2022-23

1 - J'ai pris connaissance du document et je m'engage à respecter les consignes.

2 - Je confirme que j'ai validé également les consignes sur la base élèves.

Date: 26 Juillet 2022

Signature:

Si vous souhaitez nous faire part de modifications éventuelles et/ou de vos remarques :